

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE

**DISCOURS DU MINISTRE DES MINES ET DE L'ENERGIE
A L'OUVERTURE DE L'ATELIER DE RESTITUTION DE
L'ETUDE SUR LA STRATEGIE D'ELECTRIFICATION
RURALE ET DE LANCEMENT DU PROGRAMME
IMPROVES-RE AU NIGER**

- **MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT ;**
- **MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES ;**
- **MONSIEUR LE REPRESENTANT RESIDENT DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD) AU NIGER;**
- **MONSIEUR LE REPRESENTANT RESIDENT DE LA BANQUE MONDIALE**
- **MONSIEUR LE DELEGUE DE LA COMMISSION DE L'UNION EUROPEENNE.**
- **MONSIEUR LE REPRESENTANT DE LA FAO ;**
- **EXCELLENCES MESDAMES ET MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES ORGANISMES DE COOPERATION BILATERALE ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ;**
- **CHERS INVITES ;**
- **MESDAMES, MESSIEURS.**

C'est pour moi un réel plaisir de procéder à l'ouverture de cet atelier de restitution de la stratégie d'électrification rurale et de lancement du Programme Improves-RE dans notre pays.

De prime abord, je voudrai au nom du Gouvernement de la cinquième République souhaiter la bienvenue à nos invités venus de l'extérieur partager avec nous leurs expériences en matière

d'électrification rurale ; je leur souhaite un agréable séjour à Niamey.

MESDAMES, MESSIEURS

Les autorités de la cinquième République, sous la conduite du Président de la République, Son Excellence Mamadou TANDJA ont depuis six ans engagé des actions hardies en direction du monde rural, particulièrement dans la promotion de l'accès au service public d'électricité.

Ainsi, le taux d'accès à l'électricité des ménages, l'un des plus faibles du continent, est passé de 5,66% à 7,39% entre 2000 et 2005 soit un taux d'accroissement de plus de 30%. Ce sont quelque 154 localités presque exclusivement rurales qui sont venues s'ajouter aux 61 jusqu'alors électrifiées pour porter le nombre total des localités électrifiées à 215 en 2005 . Ces efforts, dont l'Etat est la seule émanation ne sauraient suffire au regard de l'ampleur des besoins.

Pour remédier à cette situation de nature à maintenir structurellement le monde rural en marge du développement économique et social compte tenu du rôle essentiel que joue l'énergie moderne et particulièrement l'électricité dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement, le Gouvernement a défini, dans la lettre de politique sectorielle adoptée en 2001, les orientations suivantes relatives à l'électrification rurale :

-restructurer le sous secteur de l'électricité car le régime du monopole qui le caractérise a montré ses limites quant à sa

capacité de satisfaire les besoins des corps sociaux et de mobilisation des capitaux privés ;

-promouvoir l'électrification rurale en créant un cadre d'investissement régulier pouvant encourager les secteurs privé et parapublic à investir dans les zones rurales.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement a fixé comme axe d'actions prioritaires, dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP) adopté en 2002, la création d'une agence d'électrification rurale afin de rehausser plus significativement le taux de couverture des populations rurales.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie , les pouvoirs publics ont créé, sous la tutelle de mon département, une structure de promotion et de coordination de l'électrification rurale. Aussi, pour créer les conditions de réussite dans la mise en œuvre de cette approche , le Gouvernement , avec l' appui financier de la Banque Mondiale , a fait élaborer par le Cabinet français IED, une étude sur la Stratégie d'Electrification Rurale objet du présent atelier.

MESDAMES, MESSIEURS

Le programme IMPROVES-RE dont l'objectif global est d'améliorer l'impact de l'électrification rurale sur le développement durable et la réduction de la pauvreté tombe à point nommé pour le Niger car étant une suite logique de l'étude sur la stratégie d'électrification rurale finalisée en décembre 2004.

En effet, l'objectif poursuivi par cette étude était d'inventorier toutes les voies et tous les moyens pouvant permettre d'atteindre un taux de pénétration d'électricité en milieu rural compris entre 40 et 65% à l'horizon 2020.

Après l'adoption envisagée de cette stratégie par le Gouvernement, à l'issue de la présente concertation entre les différents acteurs, il faudra s'atteler à l'élaboration et à l'exécution de plans d'électrification des zones rurales de notre pays. Le programme IMPROVES-RE, soutenu par l'Union Européenne, nous permet opportunément d'entrer dans cette phase opérationnelle.

En cette circonstance solennelle, permettez-moi, au nom du Gouvernement et de l'ensemble de nos concitoyens notamment ceux vivant en milieu rural, de présenter mes sentiments de profonde gratitude à la Commission de l'Union Européenne dont les actions multiformes dans le secteur de l'énergie de notre pays contribueront sans aucun doute au changement du cadre de vie en milieu rural. Parmi ces actions, on peut citer le projet « Système d'Information Energétique » (SIE-Niger) , véritable outil d'aide à la décision dans le secteur de l'énergie, et les projets Mepred et IMPROVES-RE qui ont permis la tenue de la présente rencontre.

Mes sentiments de profonde gratitude sont exprimés également à l'endroit de la BANQUE MONDIALE pour avoir financé l'étude sur la stratégie d'électrification rurale qui constituera le socle nécessaire à la réussite des efforts de notre pays dans ce domaine.

Dune manière générale, je voudrai saisir l'opportunité que m'offre cette rencontre pour réitérer la reconnaissance du Gouvernement Nigérien à l'ensemble des partenaires techniques et financiers pour leur appui soutenu dans la recherche et la mise en œuvre de

solutions appropriées au problème crucial d'accès à l'énergie et singulièrement à l'électricité en milieu rural.

MESDAMES ET MESSIEURS

Est il acceptable que les populations rurales, parce que n'ayant pas accès à l'électricité, paient beaucoup plus cher leur éclairage de surcroît de bien moindre qualité que celui dont bénéficient les populations urbaines, plus nanties dont le service électrique a été bâti à partir directement ou indirectement de ressources de toute la Communauté Nationale.

Il se pose alors un problème d'équité qu'il convient de corriger.

Pour corriger ce déséquilibre dans l'allocation des ressources insuffisances et bien d'autres tares, le Consultant a proposé des schémas pouvant permettre d'électrifier 1735 nouvelles localités en l'espace de 16 ans, soit une moyenne de 20 000 à 30 000 ménages issus de 108 localités par an.

MESDAMES ET MESSIEURS

Il s'agit à l'occasion des présentes assises d'examiner ces schémas particulièrement sous l'angle financier, institutionnel et organisationnel, les améliorer afin d'en garantir l'efficacité lors de leur application.

A l'issue de l'enrichissement consécutif à cet atelier, le document de synthèse de la stratégie d'électrification rurale proposée par le consultant sera soumis à l'approbation du Gouvernement.

En somme, le présent atelier traduit la volonté du Gouvernement de conférer plus de transparence au processus d'électrification rurale car les efforts à y déployer nécessite la participation de tous .

MESDAMES ET MESSIEURS ;

Au regard de la qualité des représentations et des profils des participants, je demeure convaincu que cet atelier débouchera sur des propositions concrètes à même de dynamiser l'électrification rurale au Niger à la grande satisfaction des populations rurales.

Tout en fondant l'espoir que les résultats du présent atelier apporteront une valeur ajoutée certaine à nos vaillantes populations en terme de facilitation de l'accès au service public d'électricité, je souhaite plein succès à vos travaux.

Sur ce, je déclare ouvert « l'atelier de restitution de la stratégie d'électrification rurale et de lancement du Programme Improves-RE dans notre pays».

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION.